



Formulaire de demande de  
mise à disposition de  
locaux communaux pour les  
organismes de l'entité

Service culture – fêtes et cérémonies

Nom – Prénom :
Adresse complète
Téléphone ou GSM :
Adresse mail :
Agissant :
<input type="radio"/> A titre de représentant d'une association, d'un organisme, d'un club ....

Dénomination de l'association / de l'organisme / du club .....
Fonction au sein de l'organisme :

Afin d'y organiser ou d'y participer (Description sommaire de l'activité)

.....
.....
.....
.....
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Durée de la mise à disposition (cocher la case et compléter si nécessaire)  
Merci de préciser les heures.

- Du ..... Au .....
- ..... fois semaine
- Le ..... (date définie)
- Pendant les congés scolaires :  
Du ..... Au .....
- Jours d'occupation : (horaires)
  - Lundi : .....
  - Mardi : .....
  - Mercredi : .....
  - Jeudi : .....
  - Vendredi : .....
  - Samedi : .....
  - Dimanche : .....

 + **Joindre impérativement le calendrier d'occupation**

## Locaux communaux sollicités

### Ecoles Communales

#### Ecole Communale Baille Cariotte – Rue Baille Cariotte, 82

Salle

Classe

#### Ecole Communale du Cambry – Rue Lloyd George, 63

Salle

Classe

Réfectoire

#### Ecole Communale Achille Dieu – Rue de la Perche, 22

Salle de gymnastique

Réfectoire

Salle à l'étage à gauche

Salle à l'étage à droite

#### Ecole Communale Emile Genin – Place Mosselman, 2

Réfectoire

Classe

#### Ecole Communale Albert Libiez – Rue Albert Libiez, 57

Salle

Classe

#### Ecole Communale Arthur Nazé - Rue du Grand Passage, 124/B

Classe

Réfectoire

Portakabin

#### Ecole Communale du Quesnoy – Rue du Général Leman, 4

Salle de gymnastique

Réfectoire

Salle

#### Ecole Communale Rampe Anfouette – Rue Rampe Anfouette, 9

Classe

## Salles communales

### Site du Pont d'Arcole - Rue du Pont d'Arcole, 14

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Salle Armand Simon</li><li>○ Cuisine</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Salle Vincent Van Gogh</li><li>○ Cuisine</li></ul> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ salle de jeux des Aïnés</li></ul>              | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Salle de gymnastique des Aïnés</li></ul>           |

### **Autres salles : (Précisez)**

### Conditions financières

La mise à disposition est octroyée selon les conditions suivantes :

- À titre gratuit
- Selon un tarif fixé par le Collège Communal

#### **RGPD :**

*Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.*

*Les données personnelles communiquées sont utilisées à des fins administratives et ne sont pas transmises à un tiers.*

*Droit d'accès et de rectification : vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles et de demander la rectification de données inexactes, vous concernant, sans frais, sur simple demande écrite, datée et signée moyennant la preuve de votre identité.*

**Le demandeur transmettra le formulaire complété impérativement 60 jours avant la date d'occupation du local sollicité à :**

Administration Communale – Service Culture-Fêtes et cérémonies  
Place de Wasmes, 22 – 7340 COLFONTAINE  
Téléphone : 065/35.36.26  
Mail : [service.culture@colfontaine.be](mailto:service.culture@colfontaine.be)

Une convention d'occupation de mise à disposition de locaux communaux sera transmise au demandeur si approbation du Collège Communal

Fait à ..... le .....

Signature du demandeur :

Réservé au service culture-fêtes et cérémonies

Référence dossier :

Décision du collège communal du : ...../...../.....

Oui - non

Document soumis à l'approbation du Collège le 10/06/2020